
P1 ANVERS

Annexes : 4

Caserne 7/8 - Berchem (Anv.)

Tel. : 39.68.39 - Ext. : 8

CONFIDENTIEL

Au Commandant du SEDEE
à
DUISBOURG

OBJET : Accident provoqué par des munitions.
Réf. : 1. Note SEDEE n° C/88 du 26 mar 60 en marge de :
2. AsMun/SIPEG/1163/3042 du 25 mar 60.

Suite à la note citée en réf., je vous fais savoir :

1. Que l'engin identifié, suivant la note en réf., comme étant "un élément de la Rocket allemande : 150 mm. HE ROCKET 41 (15 cm Wgr 41 Spr Gr.) à savoir, l'enveloppe métallique contenant normalement la charge explosive et munie à sa base du dispositif d'amorçage BDZ DOV et d'une gaine relais" est probablement l'engin connu au SEDEE comme : HE ROCKET Bomb for 15 cm mortar.
La description de cet engin se trouve dans la documentation "German Projectiles and Fuzes. - U.S.N. - BDS, en possession du CET.
Il est probable qu'il se trouve un spécimen de cet engin dans le musée du CET.
Le SEDEE n'est pas outillé pour enlever le TNT d'un engin semblable et à mon avis il est exclu qu'un spécialiste SEDEE confonde une fusée de culot avec un simple bouchon de fermeture.
2. Qu'il est possible qu'en 1944-1945 le Pon SEDEE Anvers ait recolé et détruit de ces engins, mais qu'à ma connaissance, ni de celle du personnel, le Pon Anvers n'a encore traité de tels engins depuis 1946.
3. La dernière vente de mitrailles remises aux domaines (voir lettres- receveur des domaines, ci-jointes) date du 22 août 1958. Ces mitrailles étaient constituées essentiellement d'obus 105, de mines AP, de grenades américaines et de métaux non ferrugineux (voir cahier de charges de la vente, ci-joint).
Ces mitrailles ont été traitées réglementairement.


Cdt. Merckx, A.

S.E.D.E.E.	
ENTRÉE - IN	SORTIE - UIT
30 MARS 60	
N° 8/91	N°

CONFIDENTIEL

Le 25 MAR 60

n° AsMun/SIPEG/1165 / 3042

Bureau : SIPEG.
Ext.: 42
ADB/WDL

Handwritten: 2800
N° 2/18.3.60

En communication

Cell. Pn Anvers pour ce qui concerne les 84 et 2.

Au Commandant du S.E.D.E.E.
Info : Commandant de la Base
(étant donné l'urgence)

Le Pn Anvers avait-il traité de tels engins? Joindre vos remarques

OBJET : Accident provoqué par des munitions.

en réponse

*(Hex ni possible)
avec, notamment,
nature et
conditions de
la dernière
reussie de
mitraille
aux Domaines*

1. La firme De Saedeleer à LEBBEKE m'a avisé qu'une explosion s'était produite dans un four où étaient traitées des mitrailles acquises à l'Armée, par la voie des Domaines.
La firme en question avait acheté le 24 fév 59 deux lots de mitrailles à l'AsMun, en a acquis d'autres auprès du SEDEE et les avait revendus à la firme Vulcain à Alost.
C'est dans un cubilot de cette dernière firme que l'explosion s'est produite le 18 mars 1960.
2. L'enquête que j'ai menée a démontré d'une façon absolument certaine, que l'engin qui a provoqué l'explosion ne provenait pas de l'Arsenal, ce dernier n'ayant traité que des munitions réglementaires.
Cet engin a été identifié comme étant un élément de la Rocket allemande suivante :
150 mm HE ROCKET 41 (15 cem Wgr 41 Spr Gr.) à savoir, l'enveloppe métallique contenant normalement la charge explosive et munie à sa base du dispositif d'amorçage BdZ DCV et d'une gaine relais.
3. L'étendue relativement faible des dégâts permet de conclure que ce n'est pas la charge explosive de la Rocket qui est en cause, mais uniquement sa fusée et sa gaine relais.
4. Il est possible que, lors de la neutralisation de l'engin, l'opérateur, ayant enlevé le TNT, n'ait plus pensé au dispositif d'amorçage dont l'aspect pouvait le faire confondre avec un simple bouchon de fermeture.
5. Je vous adresse la présente afin que vous puissiez prendre les dispositions que vous jugeriez utiles.
Je signale qu'il est possible que d'autres de ces engins soient encore en possession des firmes, notamment chez Mr De Saedeleer.
6. J'ai averti téléphoniquement de la chose le Comd du SEDEE/ Pn Anvers) les munitions livrées par le SEDEE provenant de Putte-Capelle d'après les déclarations de Mr De Saedeleer.

Handwritten: 26/03/60
DAUTRE
LCL

COQUETTE.
Col IFM
Comd.

Handwritten signature: Coquette

S.E.D.E.E.	
ENTRÉE - IN 26 MAR 60	SORTIE - UIT 26 MAR 60
N° e/88	N° e/88